



**DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
COMMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS-DE-FRANCE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} AVRIL 2026**

Membres en exercice : 43
Présents : 38
Votants : 40
Date convocation : 26 mars 2026
Date d'affichage : 26 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier avril,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué
à 18h30, s'est réuni à la salle Eugène Coudre à Chaumontel,
en séance publique, sous la présidence de Patrice ROBIN

Etaient présents : (38) Éric THERRY, Sylvie PESLERBE, Michel BRAULT, Richard GRIGNASCHI, Christiane AKNOUCHE, Célia DELAHAYE, Delphine DRAPEAU, Jean-Claude TURBAN, Sylvain SARAGOSA, Isabelle SUEUR, Jacques GAUBOUR, Virginie VIEVILLE, Gilbert MAUGAN, Patrick FAUVIN, Michel MANSOUX, Nathalie DELISLE-TESSIER, Michel ZEPPEFELD, Nathalie CORBIER, Simon SCHEMBRI, Martine GILLES-DURET, Jean-Christophe MAZURIER, Sylvaine PRACHE, Chantal ROMAND, Silvio BIELLO, Laurence CARTIER-BOISTARD, Gilles WECKMANN, Josette FRAMERY, Pascal BOSRET, Nathalie BENYAHIA, Sylvain BRINDEJONC, Véronique MAGNIER, Hugues BRISSAUD, Franck BREIT, Valérie LECOMTE, Laurent DABOVAL, Laurence BERNHARDT, Patrice ROBIN, Cyril DIARRA, Conseillers Communautaires formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés avant donné pouvoir (2) : Muriel LE JAN donne pouvoir à Hugues BRISSAUD, Romain RENAUD donne pouvoir à Sylvain SARAGOSA.

Absents : (3) Emmanuel DE NOAILLES, Jacqueline HOLLINGER, Jacques FÉRON.

Secrétaire de séance : Nathalie BENYAHIA

N°2026/30	DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT À LA COMMISSION CONSULTATIVE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU SDEVO
-----------	---

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi sur la Transition énergétique n°2015-992 du 17 août 2015,

Considérant que le SDEVO, Syndicat Départemental d'Énergies du Val d'Oise, (ex-Syndicat Mixte Départemental d'Électricité, de Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise - SMDEGTVO) auquel adhère la majorité des communes du Val d'Oise, a créé la « Commission Consultative de la Transition Énergétique pour la Croissance Verte en Val d'Oise », conformément à l'article 198 de la loi sur la Transition Énergétique,

Considérant que cette commission est créée entre le syndicat et l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre totalement ou partiellement inclus dans le périmètre du syndicat. Elle coordonne l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, met en cohérence leurs politiques d'investissement et facilite l'échange de données,

Considérant qu'à la suite du renouvellement des élus communautaires, il convient de désigner les membres délégués pour représenter la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France au sein de cette commission,

Considérant que celle-ci comprend un nombre égal de délégués du syndicat et de représentants des EPCI, chacun de ces établissements disposant d'au moins un représentant,

Considérant que la désignation des délégués est faite au scrutin secret, sauf si le conseil communautaire décide, à l'unanimité, de ne pas y recourir.

Après appel à candidature, les délégués suivants sont proposés :

M. Sylvain BRINDEJONC et M. Sylvain SARAGOSA.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à scrutin secret, à la majorité des membres présents et représentés, par 36 voix pour, 1 contre, 1 blanc et 2 abstentions :

DÉSIGNE M. Sylvain BRINDEJONC et M. Sylvain SARAGOSA à la Commission Consultative de la Transition Énergétique pour la Croissance Verte du Syndicat Départemental d'Énergies du Val d'Oise (SDEVO).

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président, Patrice Robin

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2026

Application agréée E-legalite.com